

**RENCONTRE THEMATIQUE
SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL**

DÉMATÉRIALISATION ET MÉTHODES DE TRAVAIL EN JURIDICTION

9 OCTOBRE 2024

9h00 - 16h30

DÉMATÉRIALISATION ET MÉTHODES DE TRAVAIL EN JURIDICTION

Dans les cours et tribunaux, la transformation numérique est devenue une réalité : la dématérialisation en constitue un enjeu majeur. Elle n'est pas sans impact sur l'activité juridictionnelle et les pratiques de travail cadrées par des procédures exigeantes. Elle doit en outre se concilier avec l'importance historique de l'écrit et de la matérialité des actes.

Au cours des vingt dernières années, les méthodes de travail et le traitement des procédures ont été profondément transformés. Plusieurs étapes ont marqué cette évolution telles que la dématérialisation des échanges avec la mise en place d'une communication électronique avec les avocats, les commissaires de justice, les experts, la prise de date en matière civile, la dématérialisation du dossier pénal et celle des audiences avec le recours à la visio-conférence.

La transformation numérique est un chantier qui se construit progressivement : elle dépend de la technique, des applicatifs et de l'évolution des logiciels métiers, mais aussi des hommes et des femmes qui incarnent la justice au quotidien.

La dématérialisation innove sur le plan organisationnel, simplifiant le partage de l'information, les échanges, accélérant la communication et le traitement de la donnée. Elle requiert toutefois également des points de vigilance sur la sécurité juridique, le risque de fracture numérique, le rapport au travail de l'individu comme dans le collectif.

Après avoir interrogé, lors de la première rencontre thématique, notre rapport au temps dans le cadre de nos pratiques professionnelles, nous questionnerons celles-ci sous l'angle de la dématérialisation. Comment envisager, avec une communication de plus en plus dématérialisée, la nécessaire dimension collaborative de l'activité juridictionnelle ? Comment prendre en compte, dans la répartition des missions, les changements induits par la dématérialisation ?

Cette rencontre débutera par une réflexion partagée dans le cadre d'une table ronde rassemblant des sociologues, une doctorante et un praticien du droit italien.

Les ateliers participatifs inviteront ensuite à croiser les regards sur l'expérience de la dématérialisation, ses impacts, les leviers d'action et pistes d'amélioration, prenant en compte les enjeux organisationnels, matériels et managériaux. La direction de projet Procédure Pénale Numérique (PPN), la direction de projet Portalis, la direction des affaires criminelles et des grâces participeront aux travaux avec la direction des services judiciaires (direction de projet « Modélisation des organisations » et bureau AccOrJ).

ORDRE DU JOUR

9h-9h30

Accueil des participants

9h30

Auditorium



Propos introductifs

Roland de Lesquen, directeur des services judiciaires adjoint

Valérie Sagant, directrice de l'IERDJ

9h30-12h00

Table ronde coorganisée avec l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice

« **Dématérialisation et évolution des gestes métier** »

- Antonio COSTANZO, juge au tribunal de Bologne - Italie
- Marie BENEDETTO-MEYER, sociologue
- François PICHAULT, sociologue
- Diane GATTET, doctorante

Conclusion et synthèse

ORDRE DU JOUR

12h00 - 13h30 Cocktail déjeunatoire

13h30 - 15h30 Ateliers participatifs

Atelier
salle 3C022
salle 6C008
salle 6C028

Impacts de la dématérialisation dans l'ensemble des activités de la juridiction.

15h45 - 16h30 Restitution en plénière – *Auditorium*

BIOGRAPHIE DES INTERVENANTS DE LA TABLE RONDE



Antonio COSTANZO

est magistrat et docteur en droit privé. Il a exercé principalement des fonctions de juge civil. Actuellement il est juge au tribunal de Bologne. Ces dernières années, il s'est occupé de droit de la famille et des personnes, d'obligations et de contrats. Il vient d'être affecté à la quatrième section civile qui traite également du droit des entreprises. Auteur d'écrits juridiques, de notes de jugement, de rapports à des réunions d'étude et de conférences. Il a été rapporteur ou coordinateur dans le cadre de cours de formation continue ou initiale organisés par la Scuola Superiore della Magistratura (École Supérieure de la Magistrature). Il a été pendant quatre ans formateur des magistrats de la région Émilie-Romagne. Il a participé à un stage de six mois à la Cour de justice de l'Union européenne en tant que magistrat national stagiaire, affecté au cabinet italien.



Marie BENEDETTO MEYER

est maîtresse de conférences en sociologie à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, membre du laboratoire Printemps et collaboratrice externe pour la mission « animation de la recherche » de la DARES (Ministère du travail). Ses travaux de recherche portent principalement sur l'analyse des transformations du travail et des organisations en lien avec les nouvelles technologies. Elle s'intéresse notamment aux usages des outils collaboratifs en entreprise, à la transformation des collectifs et aux modes de coordination à distance.

Précédemment, elle a travaillé à l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des conditions de travail), chez Orange Labs, et a été adjointe à la cheffe de mission animation de la recherche de la DARES (Ministère du travail).

Elle enseigne à l'UVSQ, à l'Institut Catholique de Paris et dans plusieurs Executive Masters de Sciences Po.



François PICHHAULT

est docteur en sociologie, est professeur titulaire à l'Université de Liège. Il anime, dans diverses universités belges et françaises, des enseignements liés à la gestion des ressources humaines et à la théorie des organisations. Il dirige, à l'Université de Liège, le LENTIC, un centre spécialisé dans l'étude des aspects humains et organisationnels des processus de changement, notamment liés à la digitalisation. Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages en théorie des organisations, en sociologie du travail et en gestion des ressources humaines. Il est également Professeur affilié à l'Université de Paris-Dauphine.



Diane GATTET

est diplômée de l'École d'affaires internationales (PSIA) de Sciences Po Paris. Après un mémoire de fin d'études dédié au travail des professionnels de la justice intervenant à la Cour nationale du droit d'asile, elle commence en 2022 un doctorat de sociologie au Centre d'études sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines) portant sur les assistants des magistrats.

BIBLIOGRAPHIE DES INTERVENANTS

Marie BENEDETTO MEYER

Benedetto Meyer M. et A. Boboc. (2021) Ouvrage *Sociologie du numérique au travail* chez Armand Colin.

Benedetto Meyer M., (2023). « *Que deviennent les collectifs en télétravail ? Une analyse par l'usage des outils collaboratifs* », SociologieS [en ligne].

Benedetto Meyer M., « *Les outils de travail collaboratifs, révélateurs et amplificateurs des tensions dans le travail des cadres* », Revue de socio-anthropologie, n°47, 2023, p.71-85 ;

Benedetto Meyer M. et Bodoc A., « *Accompagner la « transformation digitale » : du flou des discours à la réalité des mises en œuvre* », Travail et Emploi, 2019, pp.93-118.

François PICHAULT

Nizet, J. & Pichault, F. (2012), *La coordination du travail dans les organisations*, Paris, Dunod, coll. « Topos ».

Pichault, F., Castro, J.L., & Chevalier, F. (2021), *Gestion du changement. Vers un management polyphonique*, Bruxelles, De Boeck, préface d'E.Friedberg, coll. « Manager RH » (nouvelle édition étendue).

Pichault, F. & Nizet, J. (2024), *Les pratiques de gestion des ressources humaines. Nouveaux contextes, nouvelles controverses*, Paris, Seuil, coll. « Economie ».

Diane GATTET

Gattet D., *Travailler à la cour nationale du droit d'asile. Entre justice de masse et rationalisation de l'activité*. Ed l'Harmattan, Coll Prix scientifique, Paris 2023

CONTACT

mo.cab-dsj@justice.gouv.fr